



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



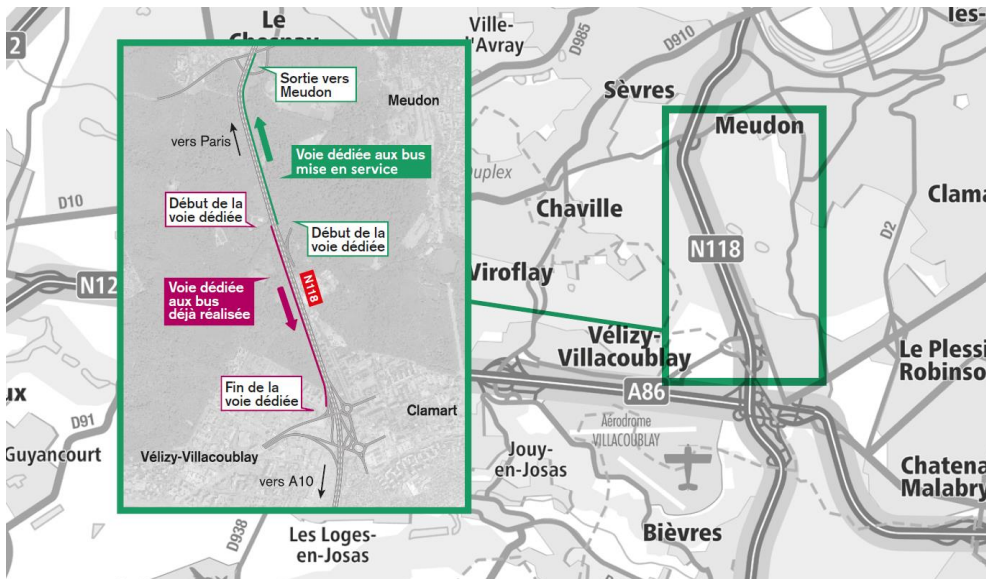
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10/01/2022

Ouverture d'une 6^{ème} voie dédiée aux bus en Île-de-France sur la RN118

Depuis le 4 janvier 2022, les bus peuvent emprunter une voie dédiée sur 800 mètres dans le sens Vélizy-Villacoublay > Paris à tout moment de la journée.

En raison d'une congestion sur cet axe, la durée, la régularité et la fiabilité des temps de parcours des lignes de bus régulières empruntant chaque jour la route nationale RN118 étaient pénalisées.



Des temps de transport plus courts et plus réguliers

L'implantation d'une voie dédiée sur ce secteur, fortement congestionné aux heures de pointe, permet désormais d'assurer aux passagers des bus un temps de parcours plus court et plus régulier ainsi qu'une meilleure desserte.

Cette nouvelle voie dédiée permanente est implantée à droite des deux voies de circulation existantes, en lieu et place de la bande d'arrêt d'urgence.

Toutefois, en cas de nécessité absolue, les usagers en détresse peuvent s'arrêter en urgence sur la voie dédiée. En effet, afin de ne pas pénaliser la circulation des autres usagers, le nombre de voies de circulation existantes n'a pas été réduit, mais la bande d'arrêt d'urgence a été reconfigurée pour permettre ce double usage.

6 voies dédiées mises en service sur les autoroutes et routes nationales franciliennes

Après les voies dédiées sur les autoroutes A1, A6a, A10 et A12, et celle mise en service en janvier 2021 sur la RN118 dans l'autre sens de circulation (Paris > Vélizy-Villacoublay), cette nouvelle voie dédiée sur la RN118 est donc la sixième voie dédiée ouverte sur les autoroutes franciliennes.

En développant l'attractivité des transports en commun sur les axes routiers structurants, **l'État, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités répondent aux besoins de mobilité des Franciliens**. L'État et la Région s'inscrivent pleinement dans cette démarche visant à mieux utiliser les routes afin que la réduction de la congestion s'accompagne d'une diminution de la pollution.

> **Pour plus d'informations sur les voies dédiées sur les autoroutes et routes nationales franciliennes : [ici](#)**

Contacts presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)   

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Direction des routes d'Île-de-France (DRIEAT/DiRIF) :
contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Région Île-de-France :
servicepresse@iledefrance.fr